



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

CONSULTATION DE LA JEUNESSE ET DÉSIR D'ÉMIGRATION CHEZ LES JEUNES EN TUNISIE 1996-2005

Habib Fourati

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2008/47

Module démographique et économique

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes**

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne (Programme AENEAS)



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module démographique et économique
CARIM-AS 2008/47

Habib Fourati
Institut National de la Statistique, Tunis

Consultation de la jeunesse et désir d'émigration
chez les jeunes en Tunisie 1996-2005

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

www.eui.eu/RSCAS/Publications/
www.carim.org/Publications/
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Cette note traite de deux aspects. Le premier présente l'examen du profil de la plus grande catégorie des jeunes représentée par les célibataires, objet de la population de référence des trois consultations faite en Tunisie en 1996, 2000 et 2005. Le deuxième aspect est consacré à l'évolution de l'envie d'émigrer (potentiel migratoire) chez les jeunes célibataires, au cours de la période 1996-2005. L'accent est mis sur les écarts selon les variables socio-économiques qui ont servi comme variables de contrôle de l'échantillon, à savoir, le sexe, le groupe d'âge, le milieu de résidence, la région, le niveau d'instruction et le type d'activité des jeunes.

Abstract

This paper is divided into two parts. The first tackles the profile of the unmarried young, the major part and, probably, the most homogenous part of young Tunisians. Data is derived from three surveys of this section of Tunisian society that were carried out in 1996, 2000 and 2005. The second part is devoted, instead, to the evolution of migration potential among young unmarried persons between 1996 and 2005. The paper stresses the variation of such behaviour depending on demographic and socio-economic variables: gender, age, residence, region, education level and category activity.

Introduction

Depuis 1996, il est devenu de tradition en Tunisie de réaliser une consultation nationale des jeunes à l'occasion des travaux préparatoires de chaque plan quinquennal de développement économique et social. La consultation comprend d'abord un sondage d'opinion des jeunes sur leurs aspirations, préoccupations, revendications et perspectives d'avenir, mené par le Ministère de la Jeunesse en étroite collaboration avec l'Institut National de la Statistique. Puis, il y a les tribunes de dialogue avec les jeunes à des échelles régionales et locales sur les mêmes thèmes abordés par le questionnaire du sondage d'opinion. Les tribunes sont organisées par les structures et les organisations régionales de la jeunesse.

Le premier sondage d'opinion a eu lieu en 1996 auprès d'un échantillon de 20 000 jeunes choisis par la méthode des quotas avec comme variables de contrôle : le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction, la catégorie, le milieu de résidence et la région, et ceci, dans le cadre de la préparation du IXe plan de développement. La deuxième a eu lieu en 2000, auprès d'un échantillon de 10 000 jeunes à l'occasion du Xe plan de développement et le troisième a été mené en 2005 auprès d'un échantillon de même taille, et c'était dans le cadre de la préparation du XIe plan de développement 2007 – 2011.

Les thèmes abordés par ces sondages d'opinion sont très variés : la famille, le mariage, la formation et le développement humain, la santé, l'emploi et le chômage, l'identité et les échelles de valeurs, les perspectives d'avenir, l'adhésion et la participation dans le tissu associatif et la société civile, le développement technologique et la société de l'information. À côté de ces thèmes généraux, chaque consultation se caractérise par un thème spécifique « du moment », tel que la mondialisation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le partenariat, etc.

Les questionnaires des sondages d'opinion auprès des jeunes ne présentent pas de thème spécifique sur la migration internationale, mais on a toujours veillé à ce qu'il y ait au moins une question sur le sujet intégrée dans un thème qui peut changer d'une consultation à une autre. La présente note fait l'objet du traitement et de l'analyse des opinions des jeunes sur cette question spécifique et relative à la migration internationale, et ce, dans le cadre des consultations de 1996, de 2000 et de 2005.

Ainsi, cette note se compose de deux paragraphes. Le premier est consacré à l'examen du profil d'une catégorie quasi-exhaustive des jeunes, constituée par des jeunes de 15 à 29 ans, non encore mariés, c'est-à-dire les jeunes célibataires, qui ont fait l'objet de la population de référence des trois consultations. Car les jeunes mariés introduiraient une certaine hétérogénéité dans la population cible d'abord par un comportement fort probablement différent, et aussi par des préoccupations et des aspirations totalement différentes. Quant au deuxième paragraphe, il est consacré à l'évolution du taux d'envie d'émigrer chez le jeune célibataire, qui ne cesse d'augmenter au cours de la période 1996 – 2005, en mettant l'accent sur les écarts selon les variables socio-économiques qui ont servi comme variables de contrôle des échantillons conçus par la méthode des quotas à savoir, le sexe, le groupe d'âge, le milieu de résidence, la région, le niveau d'instruction et la catégorie de jeunes.

1. Profil des jeunes célibataires en Tunisie

Est considéré jeune en Tunisie, tout individu âgé de 15 à 29 ans. Cette définition est certes moins restrictive que celle adoptée par certaines instances internationales qui adoptent une limite d'âge de 24 ans. Ainsi, l'effectif des jeunes « 15 – 29 ans » est estimé à 2.941.200 personnes en 2005 représentant 29,3 % de la population totale qui est de 10031 mille personnes. Cette population jeune s'élevait à 2.808.900 personnes 2000 et s'est accrue de 0,93 % par an entre 2000 et 2005. En 1996, elle n'était que de 2.600.000 personnes et s'est accrue de 1,95 % entre 1996 et 2000.

Quant à l'effectif des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans qui constituent la population de référence de trois consultations de la jeunesse il est estimé à 2.570.500 personnes en 2005, soit 25,6 % de la population totale. Ils étaient au nombre de 2.443.000 en 2000 et 2.079.800 en 1996.

a) Jeunes célibataires par sexe

Le nombre de jeunes garçons célibataires âgés de 15 à 29 ans est estimé à 1.394.600 en 2005, contre 1.349.900 en 2000 et 1.167.300 en 1996. Ces jeunes garçons représentent respectivement 54,3 %, 55,3 % et 56,1 % de l'ensemble des jeunes célibataires. Ainsi, la proportion de jeunes filles de l'ensemble des jeunes célibataires est en hausse d'un point environ tous les cinq ans. Ceci serait dû au retard de l'âge au mariage de la jeune fille et à la hausse des taux de célibat entre 20 et 29 ans d'une période de cinq ans à l'autre.

Tableau 1 : Évolution des jeunes célibataires de 15 à 29 ans par sexe en 1996, 2000 et 2005

Sexe	Effectif (en milliers)			Répartition proportionnelle (%)		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Masculin	1 167,3	1 349,9	1 394,6	56,1 %	55,3 %	54,3 %
Féminin	912,5	1 093,1	1 175,9	43,9 %	44,7 %	45,7 %
Total	2 079,8	2 443,0	2 570,5	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

b) Jeunes célibataires par âge

Les données sur les jeunes célibataires par âge font ressortir qu'environ 1.026.000 sont âgés de 15 à 19 ans en 2005, et 627.000 âgés de 25 à 29 ans représentant respectivement 40 % et 24,4 % de l'ensemble. Les jeunes célibataires étaient encore plus jeunes en 1996 puisque ceux qui sont âgés de 15 à 19 ans affichaient de 5 points de plus, soit 45,3 % de l'ensemble, alors que le groupe d'âge 25 – 29 ans était de 4 points inférieur, soit 20,5 % de l'ensemble des jeunes célibataires en 1996.

Tableau 2 : Évolution des jeunes célibataires de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge en 1996, 2000 et 2005

Groupe d'âge	Effectif (en milliers)			Répartition proportionnelle (%)		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
15 – 19 ans	941,8	1 034,3	1 026,4	45,3 %	42,3 %	39,9 %
20 – 24 ans	711,7	851,6	917,4	34,2 %	34,9 %	35,7 %
25 – 29 ans	426,3	556,1	626,7	20,5 %	22,8 %	24,4 %
Total	2 079,8	2 443,0	2 570,5	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

c) Jeunes célibataires par milieu de résidence

La répartition des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans par milieu fait ressortir qu'en 2005 1 678 000 jeunes célibataires, résidaient en milieu urbain, soit 65,3 % de l'ensemble. En 1996, ceux qui

résidaient en milieu urbain étaient au nombre de 1 279 100 jeunes et ne représentaient que 61,5 % de l'ensemble des jeunes célibataires.

Tableau 3 : Évolution des jeunes célibataires de 15 à 29 ans selon le milieu en 1996, 2000 et 2005

Milieu	Effectif (en milliers)			Répartition proportionnelle (%)		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Urbain	1 279,1	1 541,5	1 678,0	61,5 %	63,1 %	65,3 %
Rural	800,7	901,5	892,5	38,5 %	36,9 %	34,7 %
Total	2 079,8	2 443,0	2 570,5	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

d) Jeunes célibataires par grande région

La répartition des jeunes célibataires de 15 à 29 ans par grande région montre que le District de Tunis se tient en première place avec 591.200 jeunes célibataires en 2005, suivi de la région du Centre-Est avec 583.500 individus. Ces deux grandes régions totalisent plus de 45 % de l'ensemble des jeunes célibataires. Cette proportion était de 2 points et demi inférieure en 1996, du fait que ces deux régions constituent des pôles d'attraction des migrants de l'intérieur du pays et notamment des régions de l'Ouest du pays qui ont observé une diminution de leur poids au cours de la période 1996 – 2005.

Tableau 4 : Évolution des jeunes célibataires de 15 à 29 ans par grande région en 1996, 2000 et 2005

Grande région	Effectif (en milliers)			Répartition proportionnelle (%)		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
District de Tunis	443,0	525,2	591,2	21,3 %	21,5%	23,0 %
Nord-Est	274,5	332,2	359,9	13,2 %	13,6%	14,0 %
Nord-Ouest	284,9	315,2	287,9	13,7 %	12,9 %	11,2 %
Centre-Est	436,8	527,7	583,5	21,0 %	21,6%	22,7 %
Centre-Ouest	307,8	344,5	331,6	14,8 %	14,1%	12,9 %
Sud	332,8	398,2	416,1	16,0 %	16,3%	16,2 %
Total	2 079,8	2 443,0	2 570,5	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

e) Jeunes célibataires selon le niveau d'instruction

La répartition des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans selon le niveau d'instruction fait ressortir que 1.424.100 jeunes sont du niveau du secondaire et 329.000 jeunes du niveau du supérieur en 2005, soit respectivement 55,4 % et 12,8 % de l'ensemble des jeunes célibataires. Ceux qui sont analphabètes représentent à peine 4,6 % de l'ensemble et leur effectif ne dépasse pas le nombre de 118.000. La comparaison de ces données avec celles de 2000 et de 1996 fait ressortir une nette amélioration du niveau d'instruction des jeunes célibataires en Tunisie. En effet, le taux de ceux qui sont du niveau du supérieur a plus que doublé en neuf ans, celui du secondaire a augmenté de 8 points, contre une baisse sensible de ceux qui sont du niveau du primaire (- 11 points) et ceux qui sont analphabètes (- 3,5 points).

Tableau 5 : Évolution des jeunes célibataires de 15 à 29 ans selon le niveau d'instruction en 1996, 2000 et 2005

Niveau d'instruction	Effectif (en milliers)			Répartition proportionnelle (%)		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Néant	166,4	156,3	118,2	8,0 %	6,4%	4,6 %
Primaire	807,0	845,3	699,2	38,8 %	34,6%	27,2 %
Secondaire	985,8	1248,4	1424,1	47,4 %	51,1 %	55,4 %
Supérieur	120,6	193,0	329,0	5,8 %	7,9%	12,8 %
Total	2 079,8	2 443,0	2 570,5	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

f) Jeunes célibataires selon la catégorie de jeunes

La composition des jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans par catégorie en 2005 montre qu'environ un tiers d'entre eux sont des actifs occupés, que 13,7 % sont au chômage, que 28,3 % sont des élèves de lycée ou collège et que 11,3 % sont étudiants. Les filles au foyer, c'est-à-dire celles qui ne sont ni actives ni dans un établissement scolaire ou universitaire, représentent 13,9 % de l'ensemble. La comparaison de cette structure avec celles de 2000 et 1996 laisse apparaître une certaine stabilité dans l'ensemble, avec toutefois plus d'étudiants (5,3 % seulement en 1996) et moins de filles au foyer (16,9 % en 1996).

Tableau 6 : Évolution des jeunes célibataires de 15 à 29 ans selon la catégorie en 1996, 2000 et 2005

Catégorie de jeunes	Effectif (en milliers)			Répartition proportionnelle (%)		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Actif occupé	739,3	792,3	844,3	35,5 %	32,4%	32,8 %
Chômeur	272,9	336,6	351,0	13,1 %	13,8%	13,7 %
Élève	607,5	739,4	728,0	29,2 %	30,3 %	28,3 %
Étudiant	109,5	184,6	289,3	5,3 %	7,6%	11,3 %
Fille au foyer	350,6	390,1	357,9	16,9 %	15,9 %	13,9 %
Total	2 079,8	2 443,0	2 570,5	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

2. Désir d'émigration chez le jeune en tunisie

Lors de la première consultation des jeunes de 1996 ayant comme slogan « *La Tunisie à l'écoute de ses jeunes* », il a été demandé aux jeunes s'ils **désiraient changer de lieu de résidence**. Changer le lieu de résidence et s'installer à l'étranger ne constitue que la dernière d'une série de modalités de réponse ordonnées dans le sens de plus en plus d'ouverture vers le monde extérieur : du terroir vers le chef-lieu de l'unité administrative locale, le chef-lieu de l'unité administrative régionale, la capitale Tunis puis vers l'étranger. Les résultats ont fait ressortir que 48,1 % ont répondu par la négative, c'est-à-dire qu'ils ne désirent pas changer de lieu de résidence, alors que 16,2 % ont souhaité migrer à l'intérieur du pays (5,8% au niveau local et 10 % au niveau régional) et 13,7 % désiraient s'installer

dans la capitale. Cependant, 22,0 % des jeunes célibataires espéraient bien s'expatrier et émigrer à l'étranger.

En 2000, et à l'occasion de la deuxième consultation des jeunes avec comme slogan « *Jeunes au dialogue partenaires dans la prise de décision* », il a été décidé de poser la question directement sur **l'envie du jeune de se rendre à l'étranger et d'émigrer**. Environ 45 % des jeunes célibataires ont répondu par l'affirmative, et avaient donc envie d'émigrer à l'étranger. Il faut dire ici que la question est directe et la proportion est deux fois plus élevée que celle enregistrée en 1996.

Cinq ans plus tard, lors de la troisième consultation de 2005 sous le signe « *Jeunes préparez-vous pour un avenir prometteur* », la question a été de nouveau posée mais sous une autre forme : « *Si l'occasion se présentait, émigreriez-vous vers un pays étranger ?* ». Cette fois-ci le taux de réponse des jeunes célibataires de 15 à 29 ans par l'affirmative atteignait un niveau relativement élevé de 75,9 %, soit trois jeunes célibataires sur quatre qui souhaitaient s'expatrier. Il va de soi ici que la question de la façon dont elle a été rédigée offre plus de probabilité que le jeune réponde par l'affirmative, même pour une jeune fille au foyer dont on demande la main pour le mariage à l'étranger, ou pour un fonctionnaire à qui on offre un poste alléchant dans un organisme international, ou pour un élève ou un étudiant à qui on offre une bourse d'études à l'étranger, etc. Bref, la réponse à cette question offre en quelque sorte la limite supérieure qu'on peut imaginer du taux d'envie du jeune tunisien pour s'expatrier et résider sous d'autres cieux à l'étranger. Par conséquent, l'évolution des taux d'envie d'émigrer chez le jeune tunisien au cours de la période 1996-2005, doit être prise en considération avec beaucoup de précaution.

a) L'envie d'émigrer par sexe

Les données issues des trois consultations de la jeunesse montrent que le jeune tunisien célibataire a de plus en plus envie d'émigrer vers l'étranger, avec tout de même un rythme plus accéléré chez la jeune fille célibataire que chez le jeune garçon. En effet, le taux de désir d'émigrer chez la jeune fille est environ 5 fois plus élevé en 2005 qu'en 1996. Il est à noter aussi que si le taux féminin était en deçà de la moitié du taux masculin en 1996, il est autour des 3/4 du taux masculin en 2005.

Tableau 7 : Évolution des taux d'envie d'émigrer par sexe en 1996, 2000 et 2005

Sexe	1996	2000	2005
Masculin	28,9 %	53,5 %	84,2 %
Féminin	13,6 %	36,9 %	66,0 %
Total	22,0 %	45,2 %	75,9 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

b) L'envie d'émigrer par groupe d'âge

Les données font ressortir que le désir d'émigrer chez le jeune célibataire ne varie pas sensiblement d'un groupe d'âge quinquennal à l'autre, avec toutefois un léger surplus chez les jeunes célibataires de 20 à 24 ans qui enregistrent 1,5 points d'avance sur les deux autres groupes d'âge en 1996 et 2 points d'avance en 2000.

Tableau 8 : Évolution des taux d'envie d'émigrer par groupe d'âge en 1996, 2000 et 2005

Groupe d'âge	1996	2000	2005
15 – 19 ans	20,5 %	44,4 %	76,1 %
20 – 24 ans	23,8 %	46,5 %	76,6 %
25 – 29 ans	22,5 %	44,7 %	74,2 %
Total	22,0 %	45,2 %	75,9 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

c) L'envie d'émigrer par milieu de résidence

Les résultats issus des trois consultations témoignent d'un certain rattrapage des jeunes célibataires ruraux en 2005, qui ont atteint un taux important d'envie d'émigrer vers l'étranger, pratiquement du même niveau que celui des jeunes citadins, contre un rapport de 1 à 2 en 1996 : soit 14,7 % des ruraux souhaitent émigrer contre 26,6 % chez les jeunes urbains. Par ailleurs, il est à noter que le désir du jeune rural pour l'émigration à l'étranger est 5 fois plus important en 2005 qu'en 1996. Il est à souligner aussi que le taux d'envie d'émigrer chez le jeune garçon rural (84,8 %) a même dépassé celui du jeune garçon citadin (84,0 %) en 2005 (voir tableau 17 en annexe).

Tableau 9 : Évolution des taux d'envie d'émigrer par milieu en 1996, 2000 et 2005

Milieu	1996	2000	2005
Urbain	26,6 %	48,9 %	76,7 %
Rural	14,7 %	41,2 %	74,4 %
Total	22,0 %	45,2 %	75,9 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

d) L'envie d'émigrer par grande région

L'examen de l'envie d'émigrer chez les jeunes par grande région géographique fait ressortir que les régions du Nord-Ouest et du District de Tunis se tiennent au premier rang en 2005 avec près de 4 jeunes célibataires sur 5, suivies de la région du Sud avec un taux de 76,4 %. Viennent ensuite les deux régions du Centre du pays, avec plus de 73 %. Le Nord-Est enregistre le taux relativement le moins élevé avec 72 % environ.

Tableau 10 : Évolution des taux d'envie d'émigrer par grande région en 1996, 2000 et 2005

Région	1996	2000	2005
District de Tunis	30,5 %	52,4 %	79,9 %
Nord-Est	27,4 %	47,1 %	71,8 %
Nord-Ouest	17,5 %	45,3 %	80,0 %
Centre-Est	19,8 %	43,4 %	73,0 %
Centre-Ouest	16,5 %	42,0 %	73,8 %
Sud	17,5 %	43,7 %	76,4 %
Total	22,0 %	45,2 %	75,9 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

e) L'envie d'émigrer selon le niveau d'instruction

En 2005, les jeunes célibataires du niveau du primaire et du secondaire se distinguent par le taux d'envie d'émigrer le plus élevé, soit 77 %. Ceux du niveau du supérieur viennent au troisième rang avec 4 points de moins (73 %). Les jeunes analphabètes se classent en dernière position avec un taux de 66 %. Toutefois, il y a lieu de noter que c'est chez les jeunes ayant un niveau d'instruction inférieur au secondaire qu'on a enregistré les taux d'évolution les plus élevés. Au niveau des analphabètes, le taux d'envie est de 66 % en 2005 contre 5,8 % en 1996, soit 11 fois plus élevé et chez les jeunes du niveau du primaire, ce taux est de 77 % en 2005 contre 19,3 % en 1996, soit 4 fois plus élevé. Ce rapport est seulement de 1 à 3 chez les jeunes du niveau du secondaire et du supérieur.

Tableau 11 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon le niveau d'instruction en 1996, 2000 et 2005

Niveau d'instruction	1996	2000	2005
Néant	5,8 %	2,6 %	66,0 %
Primaire	19,3 %	44,9 %	77,0 %
Secondaire	25,6 %	48,5 %	77,2 %
Supérieur	24,3 %	45,9 %	73,0 %
Total	22,0 %	45,2 %	75,9 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

f) L'envie d'émigrer selon la catégorie d'activité des jeunes

Le jeune célibataire au chômage est celui qui est le plus attiré par l'émigration : son taux d'envie atteint 84,9 % en 2005. Cette catégorie de jeunes est suivie par les jeunes actifs occupés, élèves ou étudiants avec des taux d'envie entre 75 % et 77 %. Les filles au foyer se classent en dernière position avec un taux de 60 %. Il est à noter par ailleurs que ce taux est pratiquement 10 fois plus élevé en 2005 qu'en 1996, alors que les taux relatifs aux autres catégories ont presque triplé au cours de la même

période 1996 – 2005. Par ailleurs, les jeunes au chômage se distinguent par le taux d'envie d'émigrer le plus élevé, de plus de 92 % (voir annexe tableau 20).

Tableau 12 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon la catégorie en 1996, 2000 et 2005

Catégorie de jeunes	1996	2000	2005
Actif occupé	24,7 %	47,6 %	77,2 %
Chômeur	30,8 %	54,4 %	84,9 %
Élève	23,1 %	46,3 %	76,2 %
Étudiant	26,4 %	47,6 %	75,1 %
Fille au foyer	6,3 %	30,2 %	60,0 %
Total	22,0 %	45,2 %	75,9 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

Conclusion : entre les aspirations des jeunes et la réalité des courants migratoires.

Les jeunes garçons célibataires désireux de s'expatrier et d'émigrer à l'étranger sont de plus en plus nombreux en Tunisie. En effet, près de deux millions de jeunes, soit exactement 1 951 000, ont bien déclaré avoir envie d'émigrer, si l'occasion s'en présentait, et ce, d'après les aspirations des jeunes tunisiens en 2005. Leur effectif était de l'ordre de 1 104 000 en 2000 et encore moins en 1996, avec 457 000, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen important de 12,5 % sur la période 2000 – 2005, et un taux beaucoup plus important, de l'ordre de 24,7 %, entre 1996 et 2000.

Or, la réalité est toute différente. Les enquêtes annuelles « semi-panel » sur la population et l'emploi réalisées par l'Institut National de la Statistique ont montré qu'entre mai 2005 et mai 2006, environ 18,7 mille jeunes célibataires âgés de 15 à 29 ans ont émigré à l'étranger, sur un total de 31,2 mille migrants tous âges et états matrimoniaux confondus, soit 59,9 % de l'ensemble. Entre mai 2006 et mai 2007, on a enregistré moins de migrants à l'étranger, soit 12,5 mille jeunes célibataires, sur un total de 23,1 mille migrants, soit 54,1 % de l'ensemble.

Annexe statistique

Tableau 13 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon le groupe d'âge et le sexe en 1996, 2000 et 2005

Groupe d'âge	Masculin			Féminin		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
25 – 19 ans	26,8 %	52,8 %	85,2 %	14,1 %	37,6 %	66,9 %
20 – 24 ans	31,9 %	55,3 %	84,6 %	13,3 %	37,2 %	67,1 %
25 – 29 ans	28,2 %	52,1 %	82,0 %	12,5 %	34,4 %	61,7 %
Total	28,9 %	53,5 %	84,2 %	13,6 %	36,9 %	66,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

Tableau 14 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon le milieu de résidence et le sexe en 1996, 2000 et 2005

Milieu de résidence	Masculin			Féminin		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Urbain	32,7 %	55,5 %	84,0 %	18,7 %	40,6 %	67,9 %
Rural	22,5 %	50,2 %	84,8 %	6,0 %	31,1 %	62,5 %
Total	28,9 %	53,5 %	84,2 %	13,6 %	36,9 %	66,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

Tableau 15 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon la grande région et le sexe en 1996, 2000 et 2005

Région géographique	Masculin			Féminin		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
District de Tunis	36,5 %	59,2 %	87,6 %	22,8 %	43,9 %	70,2 %
Nord-Est	34,9 %	55,3 %	80,9 %	17,9 %	36,5 %	59,8 %
Nord-Ouest	24,5 %	52,1 %	86,7 %	9,8 %	37,5 %	72,2 %
Centre-Est	26,5 %	50,1 %	79,7 %	11,2 %	35,0 %	64,7 %
Centre-Ouest	24,3 %	50,8 %	84,0 %	7,7 %	31,9 %	62,1 %
Sud	24,1 %	51,8 %	86,4 %	9,5 %	34,3 %	65,4 %
Total	28,9 %	53,5 %	84,2 %	13,6 %	36,9 %	66,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

Tableau 16 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon le niveau d'instruction et le sexe en 1996, 2000 et 2005

Niveau d'instruction	Masculin			Féminin		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Néant	19,2 %	47,6 %	83,1 %	2,2 %	26,3 %	56,5 %
Primaire	28,6 %	54,7 %	87,3 %	8,9 %	32,4 %	61,7 %
Secondaire	29,8 %	53,8 %	83,9 %	19,4 %	41,4 %	69,0 %
Supérieur	27,4 %	50,3 %	78,9 %	18,6 %	40,2 %	67,2 %
Total	28,9 %	53,5 %	84,2 %	13,6 %	36,9 %	66,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005

Tableau 17 : Évolution des taux d'envie d'émigrer selon la catégorie et le sexe en 1996, 2000 et 2005

Catégorie de jeunes	Masculin			Féminin		
	1996	2000	2005	1996	2000	2005
Actif occupé	28,3 %	52,5 %	82,7 %	15,9 %	36,9 %	63,1 %
Chômeur	36,1 %	61,0 %	92,1 %	14,1 %	37,0 %	65,7 %
Élève	25,2 %	50,9 %	83,1 %	20,4 %	42,3 %	69,6 %
Étudiant	29,9 %	52,2 %	80,0 %	21,0 %	43,1 %	70,8 %
Fille au foyer	-	-	-	18,6 %	30,2 %	60,0 %
Total	28,9 %	53,5 %	84,2 %	13,6 %	36,9 %	66,0 %

Source : consultation nationale des jeunes en 1996, 2000 et 2005